

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
INFORMATION RÉGLEMENTÉE
INFORMATION PRIVILÉGIÉE**

SA FLEXOS en liquidation judiciaire - Le tribunal de l'entreprise de Bruxelles prononce la dissolution judiciaire et désigne un liquidateur judiciaire

Bruxelles, 6 août 2020, 18.00 CEST – Bruxelles

Le Tribunal de l'entreprise francophone de Bruxelles, statuant par défaut, a prononcé le 8 juillet 2020 la dissolution judiciaire de la SA Flexos ayant son siège social à 1000 Bruxelles, square de Meeûs 35, conformément à l'article 2:74 du Code des sociétés et associations.

Maître Sophie Jacmain a été nommée en qualité de liquidateur judiciaire de la société et tente de rassembler actuellement les informations sur l'état des actifs et passifs de la société. Une communication ultérieure sera faite à cet égard.

Les créanciers de la SA Flexos sont invités à remettre leur déclaration de créance au liquidateur judiciaire (sophie.jacmain@nautadutilh.com) dont le cabinet est établi Chaussée de la Hulpe, 120 à 1000 Bruxelles (T: +32 2 566 81 94, M: +32 497 51 47 73).

Pour plus d'information:

Sophie Jacmain
(sophie.jacmain@nautadutilh.com) BCE: 0443.283.169

Liquidateur judiciaire

<http://www.flexos.com/fr/>

FLEXOS SA
en liquidation judiciaire

Square de Meeûs 35
1000 Bruxelles

